

EDITO

Marine CAMIADE

Chers collègues,

Le programme MF² est désormais à mi-parcours de son calendrier de déploiement.

A ce jour, ce sont près de 1 500 EPLE, soit 19%, des établissements, qui sont sur OP@LE. Plus de 60 % des agents comptables ont au moins un établissement qui utilise le logiciel.

Les fonctionnalités d'OP@LE sont désormais stabilisées. L'application continue à évoluer, notamment pour répondre aux attentes formulées par les utilisateurs.

Le déploiement d'OP@LE va s'accélérer à compter de janvier prochain: plus de 2 000 établissements vont le rejoindre.

J'ai souhaité dans cette perspective, renforcer l'accompagnement des utilisateurs: 25 agents supplémentaires pour le réseau R-Conseil, développement du pôle d'assistance de Guérande, moyens supplémentaires pour généraliser le tutorat. La mise en œuvre effective de ces dispositifs ainsi que la réunion régulière d'un groupe de suivi avec les organisations représentatives, sont indispensables au bon déploiement d'OP@LE.

Pour OPER@, un nouveau déploiement dédié à des utilisateurs d'ADMILIA est prévu en janvier: 19 établissements intégreront OPER@ qui comptabilisera plus de 120 000 paies.

La Direction des Affaires Financières est pleinement mobilisée pour venir en appui aux équipes concernées par les nouveaux déploiements, ainsi que pour assister les utilisateurs actuels au quotidien.

Marine CAMIADE

Directrice des Affaires Financières MENJ, MESR et MSJOP

L'assistance MF²

Grâce à l'expérience acquise lors des deux vagues pilotes, le dispositif d'assistance et d'accompagnement évolue et se renforce.

1/ Des moyens inédits

- **25 postes de RConseil supplémentaires** seront dédiés dans un premier temps à l'accompagnement métier des utilisateurs d'OP@LE. Ils accompagneront par la suite les EPLE dans la professionnalisation de la fonction financière, en aidant notamment au contrôle des comptes dans le cadre de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics.

- Le financement du tutorat a été amélioré afin de le rendre plus attractif et d'accompagner au mieux les nouveaux entrants et ce, dès la vague 6 de janvier 2024.

2/ Le pôle d'assistance de Guérande en renfort de l'assistance utilisateur académique, le temps du déploiement d'OP@LE. L'objectif recherché est d'apporter des réponses plus rapides, en absorbant la volumétrie des demandes afin d'éviter la saturation des équipes en amont et en aval de la chaîne d'assistance.

Le pôle d'assistance national à Guérande est pleinement opérationnel. Il est composé de 5 titulaires et de prestataires formés.

3/ Un portail MF² qui se développe. Après une phase de test par les experts ADSI et les utilisateurs, une première version du chatbot est disponible pour les utilisateurs d'OP@LE, avec des enrichissements à venir et un probable élargissement à OPER@.

4/ Des webinaires thématiques pour soutenir la prise en main des nouveaux dispositifs. Une série de webinaires a été mise en place pour aborder des dispositifs utiles aux EPLE mais peu documentés : la trousse à projets (juin 2023), Erasmus+ (le 21 novembre 2023).

Des webinaires sur des sujets réglementaires, notamment celui réalisé en lien avec la DGFIP relatif aux opérations de fin d'exercice, sont également disponibles sur Pleiade et seront actualisés en décembre.

Intégration des collectivités d'Outre-Mer et de l'académie de Mayotte dans OP@LE

En janvier 2024, OP@LE arrivera dans les établissements scolaires pilotes de Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de Mayotte.

Le déploiement a été anticipé et l'intégration est progressive :

- Printemps-Eté 2023 : Phase de test via la recette utilisateurs,
- Automne 2023 : Formations des utilisateurs pilotes à l'IH2EF et des ADSI,
- Janvier 2024 : déploiement d'OP@LE pour deux ou trois établissements pilotes par territoire,
- Années 2024 et 2025 : déploiement dans tous les établissements scolaires.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe projet OP@LE ?

Nous continuons de recruter très régulièrement des catégories A et B sur les différents pôles du bureau DAF A3, n'hésitez pas à envoyer votre candidature sur : mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr ou reglementation.dafa3@education.gouv.fr

Déroulement de la V5 de septembre 2023 et préparation des vagues suivantes

Le déploiement de la vague 5 d'OP@LE a débuté en juin par la mise à disposition des environnements aux 500 EPLE concernés. Leur intégration a pu se faire comme prévu au 1^{er} septembre.

Ces nouveaux utilisateurs ont bénéficié du basculement en cours d'exercice civil, qui s'est fait sans compte financier intermédiaire, avec la reprise du budget et de l'exécution budgétaire au 31 août.

L'intégration de la vague 6 de janvier 2024 se poursuit pour les 2 047 EPLE attendus. Les environnements ont pu être mis à disposition début octobre, soit 2 semaines avant la date prévue, permettant ainsi d'anticiper l'initialisation par rapport aux vagues précédentes.

La note budgétaire récapitulant les prérequis pour les néo-entrants OP@LE (V6 du 01/01/2024 et V7 01/09/24) a été mise à disposition des équipes projet académiques courant octobre. **Merci aux établissements de respecter scrupuleusement ces indications pour une entrée fluide dans OP@LE.** Les établissements pourront également prendre connaissance par anticipation des fiches de bascule 26, 38 et 39 relatives à l'intégration des budgets.

Lors des précédentes vagues, la prise en main de l'outil a été bien plus rapide dans les établissements qui ont suivi scrupuleusement la note budgétaire et le kit de bascule. En effet, ces supports permettent d'entrer dans OP@LE de façon très autonome. Le non-respect de ces consignes a entraîné des dysfonctionnements et une entrée ralentie dans l'application.

Le dispositif d'accompagnement des nouveaux utilisateurs

Sur la base du retour d'expérience réussi de certaines académies, la mise en place d'un tutorat / accompagnement des nouveaux utilisateurs par des utilisateurs des vagues précédentes va être systématisée. Ce dispositif doit débiter dès que possible pour faciliter la réussite du déploiement.

Afin de sécuriser le déploiement, des points de situation seront demandés régulièrement aux académies.

Le ministère a dégagé des moyens complémentaires améliorant la rémunération des tuteurs. Les consignes et notifications ont été transmises aux académies, courant novembre.

Intégration en 2025 des lycées professionnels maritimes dans OP@LE

A partir du mois de janvier 2025, OP@LE sera déployé dans les 12 lycées professionnels maritimes de France. Huit académies sont concernées: Lille, Corse, Rennes, Normandie, Bordeaux, Poitiers, Nantes, Montpellier.

Sur le plan réglementaire, les travaux sont bien avancés, afin de rattacher les lycées professionnels maritimes au MENJ/rectorats. Concernant le logiciel, deux sujets sont à l'étude : OPER@ et l'interface OP@LE/OPER@ ainsi que l'utilisation de GFE et Base élève pour la gestion des droits constatés.



Une cartographie des risques rénovée dans le cadre de la RGP

Le plan de maîtrise des risques comptables et financiers (MRCF) prévu en 2017 prévoyait le déploiement d'ODICE ainsi que la mise en place d'organigrammes fonctionnels et de plans d'actions. ODICE n'étant plus adapté avec la mise en place d'OP@LE, un nouveau plan triennal doit être élaboré. Ce plan de MRCF est d'autant plus nécessaire avec la récente mise en œuvre de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics (RGP) qui engendre une plus forte internalisation du contrôle interne afin de garantir la qualité des comptes.

Pour ce faire, un groupe de travail, constitué notamment de participants des V1 et V2, a travaillé à la mise en œuvre d'un nouvel outil de cartographie des risques en collaboration avec le DCISIF (département du contrôle interne et des systèmes d'informations financières). Cela permettra aussi d'intégrer la MRCF en EPLE dans le dispositif plus global de contrôle interne financier ministériel.

Le dispositif MRCF devient un élément du compte financier. Il devra être présenté au conseil d'administration pour vote et transmis à l'infocentre de la DGFIP (intégration dans la prochaine version de la M9-6 prévue courant 2024).

La mise en place de ces nouveaux outils est progressive, elle a débuté en novembre. Les EPLE ayant déjà un COFI rendu sur OP@LE seront les premiers à pouvoir en bénéficier.

Création d'un service PAYE pour l'interfaçage OPER@ / OP@LE

Les EPLE ont réglementairement l'obligation de comptabiliser au sein de leurs budgets les dépenses liées au personnel (AED et AESH essentiellement). Pour cela, un nouveau service général PAYE est prévu dans OP@LE pour les EPLE employeurs. Il retracera à la fois les financements et le paiement des salaires. Il sera donc équilibré chaque année et ne doit pas avoir d'incidence sur le résultat des EPLE. Les flux financiers continueront d'être gérés par les mutualisateurs.

Pour les établissements mutualisateurs, la paye sera alors assurée uniquement en classe 4 (comptes de tiers).

La création de ce service est en cours. Après une phase de test, elle sera mise à disposition d'un petit nombre d'établissements courant 2024, afin d'en éprouver le fonctionnement avant sa généralisation.

OPER@

Les travaux sur l'application OPER@ continuent afin de permettre la mise en place des évolutions réglementaires:

Octobre:

- Création d'une nouvelle rubrique pour la GIPA
- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle
- Formation des nouveaux utilisateurs (vague 7)
- Recette de la déclaration sociale nominative (DSN) de signalement. Elle permettra au 1^{er} janvier 2024, d'avoir une simplification des formalités pour la réalisation des attestations Pôle Emploi et des attestations de salaires en cas d'arrêt maladie
- Recette de la nouvelle version de la bande de virement (préparation pour OP@LE)

Novembre:

- Affichage du Net social sur le bulletin de paie
- Formation agents comptables vague 7
- Migration des données ADMILIA vers OPER@ (vague 7)

Décembre:

- Formation DSN de signalement
- Migration des données de GA-PAIE (Admilia) vers OPER@ : dernier tir de reprise (vague 7)
- Vérification des données Admilia intégrées dans le cadre de la bascule sur OPER@
- Intégration des fichiers Admilia de la vague 7 dans la base « OPER@ Production »

Janvier 2024 :

- Déploiement de la DSN de signalement
- Mise à jour de la DSN version 2024

Vous avez une question autour des projets OP@LE ou OPER@ ? Une précision à apporter ? Deux adresses mail :

OP@LE = mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr

OPER@ = opera-deploiement.dafc3@education.gouv.fr